BUREAUX
ROUBAIX. — 69-71, Grande-Rue. Tél. 327.52, 327.53 et 327.54.
TOURCOING. — 22, rue Carnot. Tél. 37.
LILLE. — 3, rue Faidherbe. Tél. 530.31.
PARIS. — 28, boulevard Poissonnière. Tél. Provence. 77.84.
MOUSCRON. — 166, rue de la Station. Tél. 5.44.

ANCIENS DIRECTEURS :
Jean Reboux
Alfred Reboux
Madame Alfred Reboux

84me Année. — N° 168. 50 CENTIMES SAMEDI 17 JUIN 1939.

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre!
Pour vendre une marchandise il faut la montrer à l'acheteur... Où peut-on mieux la lui présenter que dans la presse?

SITUATION TRÈS TENDUE A TIEN-TSIN

LE JAPON VEUT QUE L'ANGLETERRE abandonne sa politique «favorable à Tchang Kai Chek»

Si les nouvelles demandes japonaises étaient maintenues, le gouvernement de Londres prendrait des mesures actives pour la protection de ses intérêts en Chine

(P. N.Y.T.)
M. Achiro Arita
ministre des Affaires étrangères du Japon

BILLET PARISIEN

LE PRESTIGE DES BLANCS EN ASIE

PARIS, 16 JUIN (Minuit).

Le conflit qui, à Tien-Tsin, oppose les Japonais et les Anglais, s'est aggravé vendredi. Loin de desserrer l'étau qu'ils ont disposé autour de la concession britannique, les Nippons ont accentué leur pression. En outre, ils ont défini les *conditions* auxquelles ils consentiraient à faire cesser le blocus. Ces conditions montrent de quelle façon ils conçoivent la *collaboration* qu'ils réclament des Anglais. En fait, ils exigent la mise en tutelle de la concession. Les Anglais pourraient-ils accéder à de pareilles demandes sans perdre la face en Extrême-Orient ? Les citoyens anglais fixés en Chine sont unanimes à souhaiter que Londres réponde avec la dernière énergie aux provocations japonaises. Ils soutiennent que puisque Tokio — secondé en l'occurrence par Berlin et Rome — élargit le conflit — purement local — pour en faire une épreuve de force, c'est le prestige même de l'Union Jack qui est en jeu. « Ne rien céder et répondre du tac au tac », tel est le mot d'ordre que donnent les Anglais de la concession. Leur opinion est partagée, notons-le, en Angleterre, même par l'opposition.

En présence de ces sollicitations contradictoires, quelle est l'attitude du gouvernement britannique ? Il est visiblement désireux d'éviter l'intransigeance. Toutefois, il y a des limites au delà desquelles la volonté de conciliation peut paraître de la faiblesse. Le cabinet britannique doit bien veiller à ne pas favoriser cette apparence.

Pour mieux briser sa volonté, le gouvernement japonais use d'une tactique dont l'habileté est trop grossière pour atteindre son but. Il a fait connaître qu'il ne s'en prenait qu'à la concession britannique. De fait, nos concitoyens peuvent franchir les lignes japonaises avec des sauf-conduits, mais comment les Français ne se sentiraient-ils pas pleinement solidaires des Anglais.

(Ph. France-Presse.)
Le général Itagaki
ministre de la guerre

Une fois ceux-ci amenés à composition, notre tour ne tarderait guère.

Il convient donc de se féliciter de l'accord qui n'a cessé de régner depuis le début de cette affaire entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis.

Aucune des grandes démocraties ne saurait laisser porter atteinte sans réagir, au prestige de l'homme blanc sur le continent asiatique.

René ROUSSEAU.

A Londres, les milieux bien informés soulignent le caractère extrêmement sérieux que prend le développement de l'affaire de Tien-Tsin. L'affaire sort de son point de départ initial, qui concernait strictement les quatre détenus chinois accusés par les Japonais d'actes de terrorisme. Ce que les autorités nippones demandent maintenant aux autorités britanniques, c'est leur « coopération dans la construction d'un ordre nouveau en Extrême-Orient par l'abandon de leur politique favorable à Tchang-Kai-Chek. »

(Lire la suite page 2.)

EN ROUMANIE

M. Mironesco...

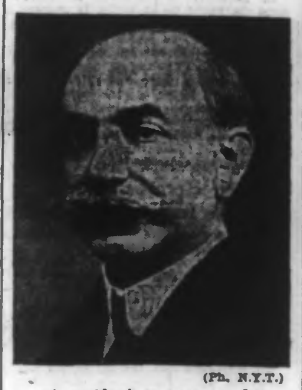

(Ph. N.Y.T.)
...qui succéderait au professeur Jorga, démissionnaire, comme président du Sénat roumain.

LA SITUATION INTERNATIONALE

Les ambassadeurs de France et d'Angleterre et M. William Strang ont été reçus par M. Molotov vendredi après-midi

Moscou, 16 juin. — Sir William Seeds, M. Strang et M. Naggiar se sont rendus vendredi à 16 h. au Kremlin, où ils ont conféré avec M. Molotov. Une nouvelle entrevue aura lieu prochainement.

On ne possède encore à Paris que peu d'éléments d'appréciation sur les entretiens que les représentants de la Grande-Bretagne et de la France ont eus jeudi et vendredi avec M. Molotov, qui a demandé quelques éclaircissements sur le projet d'accord dont les interlocuteurs lui ont remis copie à l'issue de l'entrevue.

La conversation s'est prolongée pendant deux heures, en raison du fait que M. Molotov et ses interlocuteurs se sont entretenus par le truchement de M. Potemkine qui, en l'occurrence, remplissait le rôle d'interprète.

Le texte du projet d'accord franco-britannique a été mis aussitôt à l'étude par les services du commissariat des affaires étrangères.

Les problèmes d'Extrême-Orient restent en dehors du cadre de la négociation.

Le tirage de la onzième tranche de la Loterie nationale aura lieu le 1er juillet, à Nantes

Paris, 16 juin. — Sur autorisation spéciale de M. Paul Reynaud, ministre des Finances, le tirage de la tranche de l'aviation (onzième tranche de la Loterie nationale pour 1939), aura lieu à Nantes le samedi 1er juillet, à 21 heures.

UNE NOUVELLE TRAGÉDIE SOUS-MARINE

DISPARU

DEPUIS JEUDI MATIN

avec soixante et onze hommes à bord

LE SUBMERSIBLE FRANÇAIS «LE PHÉNIX»

est considéré comme perdu au large des côtes indochinoises

Le malheur semble s'acharner depuis quelques semaines sur les sous-marins. Après le « Squalus », coulé sur la côte américaine de l'Atlantique ; après le « Thétis » disparu en vue des côtes anglaises, voici qu'un submersible français « Le Phénix » est signalé en détresse au large des côtes indochinoises.

Voici les nouvelles qui nous sont parvenues sur son sort :

Paris, 16 juin. — Le ministère de la Marine communique :

« De vives inquiétudes règnent sur le sort du sous-marin de première classe « Phénix », actuellement détaché en Indochine. Après une plongée effectuée au cours d'un exercice dans la matinée du 15 juin, au large de la baie de Cam Ranh, au nord de Saïgon, le sous-marin n'a pas reparu. Les forces navales d'Extrême-Orient, ainsi que les bâtiments détachés de la marine en Indochine, ont immédiatement entrepris des recherches, qui se poursuivent encore, et auxquelles participent les hydravions de la colonie.

» Aussitôt prévenu, le ministère de la Marine a fait connaître la situation aux familles des membres de l'équipage »

C'est ainsi qu'à Toulon, Mme Bouchacourt, femme du capitaine de corvette commandant le sous-marin, a été avisée par l'autorité maritime que le bâtiment n'a plus donné de ses nouvelles depuis trente heures.

Sans nouvelles depuis la fin de la matinée de jeudi

Le sous-marin « Phénix » devait se rendre jeudi d'un point de la côte indochinoise, situé à environ 300 kilomètres au nord de Saïgon, dans la baie de Cam Ranh, à un autre point de la côte. Il devait arriver au terme de sa course à la fin de la matinée. Le commandant des forces françaises navales en Extrême-Orient ne l'ayant pas vu émerger à l'heure dite, et sachant que la vitesse du sous-marin en plongée pouvait atteindre dix nœuds à l'heure, alerta aussitôt tous les navires et les hydravions de notre base navale indochinoise.

Au bout de quelques heures de recherches, il fallut se rendre à l'évidence. Le sous-marin « Phénix » avait dû, en s'immergeant, perdre son équilibre pour une cause encore inconnue et toucher le fond.

Il y a soixante et onze hommes à bord

Le « Phénix » a, à bord, un équipage de 71 hommes, dont 4 officiers : le commandant du bord, capitaine de corvette Bouchacour ; un lieutenant de vaisseau, commandant en second, et deux enseignes de vaisseau.

Le « Phénix » avait été lancé en 1930

Le « Phénix », qui fait partie des forces navales d'Extrême-Orient à Saïgon, avait été lancé en 1930. Il jauge 1379 tonnes, avec une longueur de 82 mètres et une largeur de 8 m. 20. Ses moteurs de surface développent une puissance de 6.000 CV, lui permettant une vitesse de 18 nœuds. Ses moteurs électriques de plongée développent 2000 CV et lui donnent une vitesse de 10 nœuds. Son armement est composé d'un canon de 100, un de 37 contre avions, une mitrailleuse, 11 tubes lance torpilles.

En signe de deuil...

On croit savoir que M. Campinchi, ministre de la Marine militaire, a décidé en raison de la disparition du sous-marin, de ne pas se rendre dimanche au Havre, aux fêtes de la Semaine de la Marine.

M. Daladier inaugure à Paris l'exposition de la sécurité

Vendredi matin, LE PRÉSIDENT DU CONSEIL, que l'on voit ici dans une tranchée de D.C.A., a inauguré l'exposition de la Sécurité organisée à la gare et sur l'esplanade des Invalides. (Ph. France-Presse-Voir.)

LA CHAMBRE poursuit l'examen de la réforme électorale

ELLE SE PRONONCE UNE NOUVELLE FOIS EN FAVEUR du PANACHAGE

Elle a adopté à l'unanimité une proposition de loi tendant au rajustement des pensions aux victimes du travail

Paris, 16 juin. — En début de séance, vendredi matin, la Chambre a discuté la proposition de loi de M. Fié, tendant au rajustement des rentes des victimes des accidents du travail.

M. Fié expose les dispositions de sa proposition qui a pour objet de compenser par des majorations accordées aux pensionnés victimes d'accidents du travail survenus avant le 1er janvier 1939, la différence qui existe entre les réparations dédites accidents et celle des sinistres réglés par la loi du 1er juillet 1938.

Le ministère des Finances chiffre la dépense à 520 millions.

M. Peissel, président de la commission d'assurances sociales, demande à la Chambre d'être unanime à voter le projet.

M. Ramette, rapporteur pour avis de la commission des finances, indique que le ministère des Finances évalue à 520.000 le nombre des bénéficiaires de majorations, mais ce nombre sera beaucoup moins élevé du fait que les mutilés de 1 à 9 %, les plus nombreux, sont exclus du projet; que parmi les autres (incapacités de 100 à 100 %), un grand nombre sont bénéficiaires de rentes calculées sur un salaire égal ou supérieur à 12.000 francs et seront de ce fait également exclus de la loi.

La discussion des articles

La Chambre passe à la discussion des articles. L'article premier stipule qu'à partir du 1er janvier 1939, les allocations iront de 780 fr. par an pour une incapacité de 10 à 14 %, à 11.400 pour une incapacité de 100 % rendant nécessaire l'aide d'une tierce personne. Les travailleurs agricoles sont inclus dans la loi.

(Lire la suite page 3.)

LES COMMUNISTES contre les droits des religieux anciens combattants

Paris, 16 juin. — Une délégation de la Confédération des anciens combattants, comprenant MM. Rivollet, de Barral et Charron, a fait une démarche auprès de M. Jacques Duclos, président du groupe parlementaire communiste, pour lui exposer la proposition de M. Millet, tendant à modifier la législation en vigueur en faveur des religieux anciens combattants.

M. Jacques Duclos a précisé que son groupe ne soutiendrait aucune proposition susceptible de porter atteinte aux lois laïques.

L'effort allemand se porte maintenant sur les fortifications à la frontière de l'Est

Berlin, 16 juin. — L'effort militaire du Reich se concentre maintenant sur la construction des fortifications à l'est de l'Allemagne, en Prusse orientale notamment. Dans de nombreuses entreprises, les congés annuels sont supprimés jusqu'à Noël. Des fonctionnaires font le recensement des ouvriers non qualifiés qui, selon les besoins, seront provisoirement employés aux travaux d'intérêt public.

— M. Édouard Daladier a conféré vendredi après-midi avec M. Lukasiewicz, ambassadeur de Pologne. Il a reçu d'autre part Mgr Cyrille Mogabgab, patriarche d'Antioche.

— M. Georges Bonnet a reçu M. Guariglia, ambassadeur d'Italie ; M. Bess Pungas, ambassadeur de Grande-Bretagne et M. Sapahdzi, ministre d'Iran.

CE MATIN, A L'AUBE WEIDMANN EXPIERA SES CRIMES

Roger Million s'est vu retirer les fers

La guillotine installée devant la prison de Versailles
En haut : Le « tueur ». (P. N.Y.T.)

Versailles, 16 juin. — Dès jeudi soir, Roger Million n'étant plus condamné à mort, s'est vu retirer les fers et a changé de cellule. Weidmann ignore encore que son exécution a été fixée à samedi matin. Vers la fin de l'après-midi il a reçu la visite de ses défenseurs qui se sont gardés de lui faire savoir qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre. Mais le « Tueur de la Voulzie » ne se fait pas d'illusion et il veut mourir en parfait chrétien ; aussi l'abbé Fontaine, aumônier des prisons, l'assistera-t-il jusqu'à ses derniers moments.

Au Parquet de Versailles, il régnait vendredi une certaine effervescence; le procureur de la République est assailli de demandes de laisser-passer spéciaux et, devant les portes de la prison, où, samedi se dressera la guillotine, des curieux ne cessent de stationner. Un service d'ordre très rigoureux a été organisé et il a pris position dès minuit.

La XXVme conférence internationale de la laine, à Bruxelles, a clos ses travaux

Les congressistes ont assisté hier soir à un banquet offert par la Chambre arbitrale et de conciliation d'Anvers

ILS SE RÉUNIRONT, L'AN PROCHAIN, A VIENNE

M. Maurice Dubrulle, président, prononce un discours
(Lire le compte-rendu page 2).